

Formation initiale en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Durée : 5 jours / 35 heures

Objectifs :

- Maîtriser le cadre d'exercice de ses missions en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Connaître la réglementation en santé, sécurité et conditions de travail
- Savoir prévenir et analyser les risques professionnels
- Comprendre l'articulation CSE / CSSCT

Public :

- Membres du CSE et de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail exerçant pour la première fois un mandat au sein de l'instance.

Pré-requis :

- Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Contenu :

- **Notions juridiques en droit du travail**
 - Responsabilité civile et pénale.
 - Définition des nouvelles notions : Ordre public, Champ de la négociation, Dispositions supplétives
 - Les sources du droit et d'informations du CSE.
- **L'accord d'entreprise fixant les modalités de mise en place de la ou des commissions santé, sécurité et conditions de travail**
 - Le nombre de membres, élus, président et invités
 - Les missions déléguées à la commission par le CSE et leurs modalités d'exercice
 - Le fonctionnement, notamment le nombre d'heures de délégation dont bénéficient les membres de la commission pour l'exercice de leurs missions
 - Les formations
 - Les moyens alloués
- **L'analyse du travail et des risques**
 - La notion de travail, Poste de travail, Fiche de tâche, Charge de travail, la pénibilité
 - L'accident du travail, La maladie professionnelle, L'accident de trajet
 - Le droit d'alerte et droit de retrait.
 - Faute inexcusable de l'employeur et du salarié.

- **Le CSE et la CSSCT acteurs de la prévention**
 - Les principes généraux de prévention
 - L'identification, l'analyse et l'évaluation du risque
 - L'identification et prévention des 25 principaux risques. (dont les TMS et les RPS)
 - Le cas particulier des risques psychosociaux
 - Les relations au travail : violence au travail, harcèlement moral, harcèlement sexuel, discriminations
 - La sécurité, santé sur les lieux de travail
 - L'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail
 - Les indicateurs HSE de l'entreprise.
- **Les outils au service de la prévention**
 - Les EPI
 - Les entreprises intervenantes et le plan de prévention.
 - Le document unique d'évaluation des risques
 - La fiche de visite du CSE ou de la CSSCT et la grille de visite bâtiminaire
 - Visite générale de l'établissement, exercice pratique d'analyse d'un poste de travail.
- **Les méthodes d'analyse des accidents**
 - Les 5M
 - L'arbre des causes
- **La préparation des consultations du CSE en matière de SSCT**
 - Les consultations récurrentes et ponctuelles : formalisme, analyse de l'information, avis
 - L'articulation avec le CSE central
- **L'élaboration d'un plan d'action**

Moyens pédagogiques :

Formation réalisée en présentiel ou à distance

Formation animée par notre partenaire Organisme Habilité pour animer les formations SSCT

Apports théoriques - Étude de cas et exercices pratiques - Conception et choix des outils pédagogiques et supports de formation en fonction des besoins du stagiaire et du secteur d'activité de l'Entreprise.

Formateur sélectionné par Forma + pour ses compétences pédagogiques et son expérience dans ce domaine d'expertise
Matériel de projection - Tableau

Suivi de la formation et évaluation :

Fiche d'évaluation de satisfaction remis à chaque stagiaire en fin de stage - Attestation de stage

Feuille de présence signée par 1/2 journée - Évaluation des acquis tout au long de la formation

Avant la formation, questionnaire de pré-évaluation si nécessaire afin de déterminer le niveau et les besoins du participant



Nous contacter
Chantal DUNOIS
0 986 370 301
commercial@forma-plus.pro

Forma+
57 Avenue de Bretagne
76100 ROUEN
<https://www.forma-plus.net>